COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réaction du Gouvernement suite aux allégations portées par l'ONG Human Rights Watch

Kinshasa, le 23 août 2023 *– La République Démocratique du Congo réfute catégoriquement les allégations portées par l'ONG Human Rights Watch le mardi 22 août, dénonçant des violations des droits humains et une prétendue répression à l'encontre de l'opposition politique.*

Le Gouvernement accorde une valeur primordiale à la protection des droits humains et aux idéaux démocratiques qu'ils incarnent. La date prévue des élections, fixée au 20 décembre, symbolise notre détermination à garantir des processus électoraux exempts de toute opacité, caractérisés par leur impartialité. En étroite collaboration avec les acteurs internationaux et régionaux, la RDC œuvre résolument pour assurer la conformité aux normes lors des échéances électorales à venir.

Le prétendu ciblage de l'opposition politique, mis en avant avec insistance par Human Rights Watch, se heurte aux faits concrets. Les mesures prises par les autorités visent à maintenir l'ordre public, à préserver la sécurité des citoyens et à prévenir toute manifestation de violence. Il est fondamental de souligner que l'intervention des forces de sécurité se conforme autant aux lois nationales qu'aux protocoles internationaux régissant le maintien de l'ordre. La RDC récuse de manière catégorique les allégations de restriction des libertés fondamentales, d'arrestations arbitraires et d'intimidation. De plus, nous souhaitons attirer l'attention sur les nombreux actes de violence dirigés contre nos forces de police, des actes qui n'ont été dénoncés ni par l'opposition ni par Human Rights Watch.

Face aux cas spécifiques cités par Human Rights Watch, le Gouvernement insiste sur la pertinence des mesures prises pour des motifs de sécurité et de maintien de l'ordre public. Les actions prises à l'encontre de personnes spécifiques reposent sur des informations crédibles et des preuves tangibles. Toutes les allégations de violations des droits humains font l'objet d'enquêtes approfondies et transparentes. Les individus présumés responsables de tout acte répréhensible seront tenus pour responsables devant la loi, indépendamment de leur statut ou de leur affiliation politique.

La démocratie se renforce à travers le respect des règles, non par le recours à la violence. La stratégie d'une partie de l'opposition consistant à discréditer le processus électoral ne saurait prévaloir. Nous garantissons que les élections se dérouleront dans la sérénité, permettant ainsi au peuple congolais de choisir librement son dirigeant. Les revendications démocratiques sont légitimes, mais elles doivent s'exercer dans le respect des règles, sans compromettre l'intégrité de nos citoyens.

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo reconnaît l'importance du travail accompli par l'ONG Human Rights Watch en tant que défenseuse des droits humains. Nous invitons les responsables de cette organisation à venir échanger avec les autorités dans un esprit de collaboration constructive. Le partage d'informations permettra de rassurer sur les préoccupations et de renforcer les efforts communs en faveur de la démocratie et des droits fondamentaux.